



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 20 AU 26 JUIN 2023

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENDREDI 23	SAMEDI 24	DIMANCHE 25	LUNDI 26
SOUPE 0,90€	SOUPE DE LÉGUMES	POTAGE A LA TOMATE	BOUILLON DE VOLAILLE ALPHABET	SOUPE DE POTIRON	SOUPE POIREAUX POMMES DE TERRE	VELOUTÉ DE CHAMPIGNONS	VELOUTÉ DE LÉGUMES
ENTRÉE	SALADE POIREAUX/POMMES DE TERRE ou PÂTÉ CROÛTE	RADIS/BEURRE ou SARDINES AU CITRON	SALADE CHOU/CAROTTE ou SALADE DE RIZ JAMBON/ANANAS	CŒURS DE PALMIERS VINAIGRETTE ou ASPIC CHARCUTIER	BETTERAVES ROUGES ÉCHALOTE ou SALADE D'AVOCAT	SALADE COMPOSÉE ou SALADE DE LA MER	TABOULÉ MAISON ou TERRINE DE LÉGUMES
PLAT OU PLAT UNIQUE	CUISSE DE LAPIN VIGNERONNE ou RÔTI DE BŒUF	CROQUETTE DE POISSON AIL/FINES HERBES ou AIGUILLETES DE POULET AU JUS	CORDON BLEU ou PALERON DE BŒUF BRAISÉ	LASAGNES AU SAUMON ou	RÔTI D'ÉCHINE DE PORC ou OMELETTE AUX HERBES	DOS DE COLIN SAUCE OSEILLE ou LANGUE DE BOEUF A LA TOMATE	BLANQUETTE DE DINDE ou SAUCISSE DE TOULOUSE
LÉGUME	CHOU-FLEUR PERSILLÉ ou FRITES AU FOUR	PÂTES ou POÊLÉE DE LÉGUMES	HARICOTS VERTS ou PURÉE DE POMMES DE TERRE	MACHONS DE CANARD FAÇON CASSOULET	EPINARDS A LA BÉCHAMEL ou POMMES DE TERRE VAPEUR	FLAN DE COURGETTES ou BULGOUR AU BEURRE	LENTILLES AUX LARDONS ou RIZ
FROMAGE	BRIE ou CHÈVRE FRAIS	VIEUX PANÉ ou KIRI	SAINT ALBRAY ou COMTÉ	SAINT PAULIN ou YAOURT NATURE	PAVÉ D'AFFINOIS ou EDAM	FROMAGE DU JOUR ou SAINT BRICET	CAMEMBERT ou RONDELÉ AU BLEU
DESSERT	PÂTISSERIE DU JOUR ou PÊCHE	CRÈME PRALINÉ ou SALADE DE FRUITS	FROMAGE BLANC SUR COULIS ou CRUMBLE AUX POMMES	FRUIT ou FLAN CHOCOLAT	PANNA COTTA ET SON COULIS ou FRUIT	TARTE ANANAS/COCO ou POMME AU FOUR SAUCE GROSEILLE	YAOURT AUX FRUITS ou FRUIT

PAIN(0,54€) si besoin cocher la case, Merci de préciser le nombre de pains par livraison

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible

Nous rappelons que les repas commandés seront facturés en cas d'absence (sauf hospitalisation d'urgence si celle-ci est déclarée de suite)

ATTENTION: Nous vous demandons d'être un maximum présent(e) au moment de l'heure de passage.

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence, un avis de passage vous sera notifié, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés.

LA CUISINE DE JACQUOTTE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE NON RESPECT DES REGLES ALIMENTAIRES EN DEHORS DE SES LOCAUX